

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00251

Numéro SIREN : 520 602 590

Nom ou dénomination : 100% FETE

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2024 sous le numéro de dépôt 644



100% FETE

S.A.R.L. au capital de 100 000 €

434 rue du Mont Rond

01630 SAINT GENIS POUILLY

R.C.S. de BOURG EN BRESSE : 520 602 590

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE**



LE KAB AUDIT

**Société inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon-Riom
Centre d'affaires VALEUROP, 01100 OYONNAX**

Tel : 04 74 81 25 00

www.le-kab.fr

SAS au capital de 140 128 € - RCS BOURG EN BRESSE 405 381 724

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par votre décision du 16 janvier 2024, nous avons établi le présent rapport afin de :

- vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société :

Nous avons mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Les éléments financiers obtenus, notamment les comptes annuels au 31 mars 2023, font apparaître une société saine économiquement et financièrement.

A fin 2023, les capitaux propres de la société DUNAND BASSIN BELLEGARDIEN sont supérieurs au capital social.

Entre la dernière date de clôture et la date de notre rapport, aucun évènement communiqué ou identifié lors de nos contrôles ne remet en cause la part des capitaux propres au regard du capital social.

Mission du commissaire à la transformation :

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Oyonnax, le 19 janvier 2024

LE KAB AUDIT
Commissaire aux comptes
Inscrit à la C.R.C.C. de Lyon Riom


Roger INVERNIZZI
Président
Commissaire aux comptes
Inscrit à la C.R.C.C. de Lyon Riom